

## 4.2 Description des actions de formation et de professionnalisation des formateurs

« Description des actions de formation suivies en année XXXX par les formateurs de l'équipe pédagogique de l'organisme de formation (tous statuts confondus).

Pour les formateurs sous-traitants (externes), il leur est demandé annuellement de communiquer la liste des formations continues suivies ainsi que le type de validation de la formation (attestation de fin de formation ou certificat) et les justificatifs de suivi des formations (attestation d'assiduité) lors de la mise à jour annuelle de leur CV.

Les informations renseignées pour les formateurs sous-traitants ont été communiquées par leurs soins sur la base du volontariat, l'OF ne pouvant prétendre à exiger la remise des attestations d'assiduité ou la communication des informations de mises à jour de leurs formations annuelles, n'étant pas leur employeur. »

<b>Nom et prénom du formateur</b>	<b>Intitulé de la formation</b>	<b>Organisme dispensateur de la formation</b>	<b>Dates de début et de fin de formation</b>	<b>Type de validation : attestation de fin de formation ou certification</b>